

# Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires de 2019

Seven Generations Energy Ltd.

Personne-ressource : Alan Boras  
Directeur des communications et des relations avec les intervenants  
403.767.0772  
aboras@7genergy.com

## **Recommandations pour que l'industrie pétrolière et gazière puisse maximiser la compétitivité du Canada**

- Recommandation 1 : Que le gouvernement du Canada permette la déductibilité immédiate des coûts en capital à des fins fiscales pour l'année au cours de laquelle ils surviennent, afin qu'ils s'appliquent à l'ensemble de l'économie afin de cadrer avec des réformes fiscales similaires aux États-Unis, tout en offrant l'avantage accessoire de faciliter l'observation et l'administration fiscales.
- Recommandation 2 : Que le gouvernement du Canada favorise l'accélération de la technologie, de l'infrastructure et de l'innovation de collaboration dans le secteur, particulièrement en ce qui a trait à la commercialisation de l'électrification des installations de gaz naturel riche en liquides en amont et de gaz naturel liquéfié (GNL) en aval et d'autres technologies susceptibles de réduire les coûts et les émissions de gaz à effet de serre (GES).
- Recommandation 3 : Que le gouvernement du Canada continue de jouer un rôle de chef de file dans la reconnaissance internationale des progrès réalisés par le Canada dans la réduction des émissions mondiales de GES grâce à ses exportations de gaz naturel et dans la recherche de crédits internationaux par l'entremise d'accords commerciaux en vertu de l'article 6 de l'Accord de Paris. Comme le GNL canadien remplace les centrales au charbon en Chine, d'importants avantages pour l'environnement et la santé humaine seront générés par la réduction des émissions, y compris les oxydes de soufre (SO<sub>x</sub>), les oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et les matières particulaires. Cela devrait être reconnu par un partage bilatéral des crédits de carbone entre les pays producteurs et les pays consommateurs.

## **Le rôle de l'industrie pétrolière et gazière pour assurer la compétitivité du Canada.**

Le secteur canadien du pétrole et du gaz naturel est un pilier de notre société. Il met les Canadiens au travail d'un océan à l'autre, fournissant des emplois de qualité dont la classe moyenne du Canada dépend pour mettre de la nourriture sur la table, payer les inscriptions au hockey pour les jeunes et économiser pour l'université. Les redevances, les taxes et les retombées économiques générées par le pétrole et le gaz naturel financent les écoles, les nouveaux hôpitaux, les collectivités plus vertes et les pensions. Notre main-d'œuvre est de classe mondiale, quelle que soit la norme. Les Canadiens sont des innovateurs qui comprennent le pouvoir de la technologie et que l'environnement et la rentabilité peuvent et doivent aller de pair. Nos hommes et nos femmes qui travaillent dur sont à la hauteur du défi – fiers du travail qu'ils accomplissent, de la façon dont ils le font et désireux de servir les Canadiens et les consommateurs du monde entier avec de l'énergie propre, fiable et abordable. Nous demandons au gouvernement du Canada d'aider à faire en sorte que notre industrie soit concurrentielle à l'échelle mondiale et ait une chance équitable de prospérer et de servir les familles canadiennes de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique. Un secteur pétrolier et gazier non concurrentiel signifie un Canada plus faible, plus pauvre et moins dynamique.

Le secteur du pétrole et du gaz naturel joue un rôle clé dans l'économie canadienne tout en fournissant de l'énergie écologiquement et socialement responsable aux marchés mondiaux. Compte tenu de la demande mondiale croissante de pétrole et de gaz naturel, l'industrie canadienne a le potentiel de continuer à fournir de l'énergie à faible teneur en carbone et de contribuer à réduire la pauvreté énergétique pendant plusieurs décennies. Pour profiter de cette occasion, Seven Generations est d'avis qu'il est impératif que l'industrie et les gouvernements prennent des mesures à court terme pour combler les écarts de compétitivité importants et systémiques par rapport aux administrations concurrentes, en particulier les États-Unis.

Des mesures ciblées et coordonnées s'imposent immédiatement pour rétablir la confiance des investisseurs et relancer la croissance du secteur au profit de tous les Canadiens, tout en appuyant la transition vers une économie plus faible en carbone. Cette urgence découle d'une confluence de plusieurs facteurs, notamment l'élan croissant vers la migration des capitaux d'investissement vers d'autres administrations, les difficultés à attirer de nouveaux capitaux au Canada et le moment choisi pour saisir la prochaine occasion de participer aux marchés mondiaux du gaz naturel. Une fois établi, cet élan négatif est difficile et prend beaucoup de temps à inverser. Le Canada possède d'importantes ressources en pétrole brut et en gaz naturel de grande qualité, mais la valeur de ces ressources en matière de développement responsable, d'emplois et d'avantages économiques ne peut être réalisée que si l'industrie investit les capitaux nécessaires à la mise en valeur de ces ressources. L'industrie pétrolière et gazière au Canada se trouve à la croisée des chemins en ce qui concerne les décisions à court terme sur plusieurs grands projets d'investissement.

Le Canada et le reste du monde sont actuellement confrontés à un défi de taille pour répondre à la demande croissante d'énergie fiable et abordable. Nous devons également continuer à réagir aux impacts du changement climatique et à la transition vers un système énergétique et une économie plus faible en carbone au cours des prochaines décennies. Ces deux impératifs ne sont pas incompatibles s'ils sont abordés de manière équilibrée et responsable au fil du temps. En fait, pour le Canada, ils devraient aller de pair.

Le récent scénario « Nouvelles politiques » des Perspectives énergétiques mondiales de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoit que la demande mondiale d'énergie aura augmenté d'environ 30 % d'ici 2040. Cette croissance de la demande est alimentée par l'accroissement de la population et par une urbanisation et une industrialisation accrues, surtout en Asie. L'AIE prévoit également qu'en 2040, le pétrole et le gaz naturel continueront de répondre à plus de la moitié de la demande mondiale d'énergie. Le moment est donc opportun pour que l'offre canadienne s'empare de nouveaux marchés, le prochain cycle de demande de GNL émergeant au cours de la période 2022-2030. En tant que cinquième producteur mondial de gaz naturel, le Canada peut jouer un rôle très important en aidant à répondre à la demande mondiale d'énergie, en réduisant la pauvreté énergétique mondiale et en diminuant les émissions mondiales de carbone. Le Canada est ainsi en mesure de devenir un chef de file mondial dans la performance environnementale et sociale. Si l'offre canadienne ne répond pas à cette demande, alors l'offre sera fournie par d'autres administrations qui sont susceptibles d'avoir des normes environnementales et sociales moins strictes. On peut le constater à l'intérieur de nos propres frontières, où le manque d'infrastructure fait en sorte que des pays étrangers, dont bon nombre ont de piètres antécédents en matière de droits de la personne et des normes environnementales laxistes, approvisionnent les Canadiens de l'Est en pétrole et en gaz naturel.

L'industrie énergétique du Canada est l'un des plus grands moteurs économiques de notre économie, directement et indirectement grâce à ses liens avec d'autres industries comme la pétrochimie, la production d'électricité et le secteur manufacturier. Pour les Canadiens, nos ressources pétrolières et gazières peuvent continuer à fournir un approvisionnement énergétique sûr, fiable et abordable, tout en soutenant l'emploi et la prospérité économique tout au long de la chaîne de valeur. De plus, l'exploitation pétrolière et gazière offre une occasion unique de croissance économique inclusive et d'autres progrès tangibles dans la réconciliation avec les peuples autochtones du Canada.

En même temps que cette opportunité économique se présente, il y a aussi un consensus international sur la nécessité de s'attaquer au changement climatique mondial et de réduire les émissions de carbone du système énergétique mondial. Le Canada s'est engagé à travailler à des réductions importantes des émissions de gaz à effet de serre, grâce à son engagement envers l'Accord de Paris sur le climat de 2015 et le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques. L'industrie canadienne du pétrole et du gaz reconnaît la nécessité de s'attaquer aux changements climatiques mondiaux et appuie largement les objectifs de la politique sur les changements climatiques et les cadres stratégiques des gouvernements canadiens, à condition que ces politiques incitent l'industrie à réduire les émissions de gaz à effet de serre, tout en tenant compte des répercussions sur la compétitivité des secteurs qui sont en concurrence sur le marché libre avec des entreprises qui exercent leurs activités dans des territoires où les politiques climatiques sont moins rigoureuses.

Le Canada a donc l'occasion de jouer un rôle de chef de file dans la transition mondiale vers une économie et un système énergétique plus faible en carbone, la vision étant : ***Le Canada est un fournisseur privilégié de pétrole et de gaz naturel à coût et à émissions de carbone concurrentiels sur les marchés nationaux et mondiaux, produits selon des normes de rendement environnemental et social de premier plan.***

#### **Le Canada perd du terrain, mais nous pouvons remédier à la situation**

Le Canada continue d'avoir un certain nombre d'attributs positifs en ce qui concerne l'attraction des investissements, notamment la taille et la qualité de la ressource et les normes environnementales de classe mondiale. Toutefois, l'industrie et les investisseurs sont d'avis que la compétitivité du secteur

pétrolier et gazier du Canada est de plus en plus contestée. Les investissements quittent le secteur pétrolier et gazier du Canada et l'industrie a de la difficulté à attirer de nouveaux capitaux d'investissement. Bien que les évaluations fluctuent, les données récentes de l'industrie indiquent que les producteurs canadiens de gaz naturel sont évalués à escompte par rapport à leurs homologues américains. De nombreux grands producteurs et sociétés de services transfèrent les capitaux d'investissement et les emplois connexes vers d'autres administrations. Les investissements de capitaux en amont aux États-Unis pour l'exploration et l'exploitation ont augmenté considérablement au cours de la dernière année, alors que ceux du Canada sont essentiellement stables.

Ces défis en matière de compétitivité découlent de plusieurs facteurs, notamment la structure des coûts, les changements dans le climat d'investissement des entreprises, comme les changements de politique fiscale aux États-Unis, les contraintes d'accès au marché et les répercussions négatives qui en découlent sur les prix, les échéanciers réglementaires et la complexité. Le Canada fait face à d'importants obstacles à l'accès aux marchés qui empêchent la croissance de la production et les avantages connexes. En ce qui concerne le gaz naturel, le Canada perd des parts de marché au profit des producteurs américains sur plusieurs marchés nord-américains traditionnellement approvisionnés par le gaz naturel canadien. À l'échelle internationale, le Canada n'a pas encore participé à la croissance rapide des marchés d'exportation du GNL. Ce manque d'accès au marché se traduit par d'importantes réductions de prix pour le pétrole et le gaz naturel canadiens, ce qui signifie des redevances moins élevées pour les citoyens du Canada qui sont propriétaires des ressources.

Certaines de ces questions de compétitivité reflètent des conditions de marché plus larges, comme la croissance de l'huile de schiste et du gaz naturel, qui perturbent la dynamique du marché nord-américain. Certaines reflètent les décisions politiques et réglementaires prises par les gouvernements fédéral et provinciaux au Canada. En même temps, d'autres administrations concurrentes prennent des mesures pour rendre leurs régimes fiscaux et leurs systèmes de réglementation plus concurrentiels et plus efficaces, ce qui exacerbe la situation au Canada.

Veiller à ce que le Canada demeure concurrentiel rétablirait la confiance des investisseurs nécessaire pour attirer les capitaux nécessaires à la croissance durable de l'industrie et de l'économie canadiennes.

L'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel a participé en continuant de réduire les coûts et l'intensité des émissions de GES dans tous les secteurs d'activités en recherchant l'efficacité et en investissant et en appliquant de nouvelles technologies, ainsi que des systèmes et des processus innovateurs.

Toutefois, l'industrie est d'avis que ces mesures ne peuvent à elles seules relever le défi de la compétitivité.

Par conséquent, il est urgent que les gouvernements prennent des mesures, y compris les suivantes, pour relever les défis de la compétitivité.

- Recommandation 1 : Que le gouvernement du Canada permette la déductibilité immédiate des coûts en capital à des fins fiscales pour l'année au cours de laquelle ils surviennent, afin qu'ils s'appliquent à l'ensemble de l'économie afin de cadrer avec des réformes fiscales similaires aux

États-Unis, tout en offrant l'avantage accessoire de faciliter l'observation et l'administration fiscales.

- Recommandation 2 : Que le gouvernement du Canada favorise la collaboration accélérée en matière de technologie, d'infrastructure et d'innovation dans le secteur, particulièrement en ce qui a trait à la commercialisation de l'électrification des installations de gaz naturel riche en liquides en amont et de GNL en aval et d'autres technologies susceptibles de réduire les coûts et les émissions de GES.
- Recommandation 3 : Que le gouvernement du Canada continue de jouer un rôle de chef de file dans la reconnaissance internationale des progrès réalisés par le Canada dans la réduction des émissions mondiales de GES grâce à ses exportations de gaz naturel et dans la recherche de crédits internationaux par l'entremise d'accords commerciaux en vertu de l'article 6 de l'Accord de Paris. Comme le GNL canadien remplace les centrales au charbon en Chine, d'importants avantages pour l'environnement et la santé humaine seront générés par la réduction des émissions, y compris les SO<sub>x</sub>, les NO<sub>x</sub>, le CO<sub>2</sub> et les matières particulaires. Cela devrait être reconnu par un partage bilatéral des crédits de carbone entre les pays producteurs et les pays consommateurs.

En résumé, nous croyons que le GNL canadien offre d'importantes possibilités de croissance qui procurent aux Canadiens des avantages à grande échelle et à long terme et qui s'harmonisent avec les objectifs économiques, environnementaux et sociaux du Canada. Les mesures recommandées aideraient à faire en sorte que le Canada demeure compétitif à l'échelle mondiale, à restaurer la confiance des investisseurs, à attirer des investissements et à fournir le cadre pour obtenir un consensus plus large quant à l'avenir de l'industrie pétrolière et gazière canadienne, ce qui pourrait mener à une croissance économique nationale importante, et ainsi protéger la classe moyenne du Canada, offrir des possibilités aux Canadiens autochtones et contribuer à la prospérité économique nécessaire pour soutenir notre niveau de vie et notre qualité de vie, tout en permettant une transition vers une économie énergétique à faibles émissions de carbone.